

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : A propos de réussite éducative, Monsieur le Maire, un mot sur l'internat Favre.

L'internat Favre a défrayé l'actualité de ces dernières semaines jusqu'à ce que nous apprenions, le 15 février dernier, son sursis jusqu'en 2014.

En effet, après des polémiques pour savoir qui de la Ville, du Conseil Général ou de l'Etat devait mettre la main au porte monnaie et à quel niveau pour participer au fonctionnement, vous avez annoncé avoir obtenu de l'Etat un engagement pluriannuel de financement jusqu'en 2014.

Avec son budget de 1,7 million d'euros pour 62 enfants accueillis et 46 employés municipaux, reconnaissez-le, Monsieur le Maire, l'internat Favre est un fardeau, en termes de budget mais aussi de gestion des ressources humaines, dont vous souhaitez vous débarrasser.

Pour notre part, nous sommes attachés aux missions éducatives qui sont portées par l'internat Favre. Mais, nous pensons qu'il faut dès à présent se poser la question de l'après 2014, tant sur le plan de la prise en charge de ses missions que sur l'avenir du site lui-même.

Il serait logique que le Conseil Général, dont les missions sociales sont désormais renforcées et reconnues, en assume le pilotage dans le cadre de sa compétence en matière de protection de l'enfance.

Il faut aussi poser la question du site. Rue Chazière, l'internat occupe un tènement immobilier exceptionnel, en plein centre ville, avec un grand parc et des bâtiments de caractère. Nous ne comprenons pas qu'un tènement de cette importance n'ait pas fait l'objet d'une réflexion globale. Le Conseil Général vient d'en acquérir une partie, la Ville conservant le reste. Le tout, sans vision d'ensemble.

Vous l'aurez compris, nous plaidons donc pour un autre mode de gestion de l'internat et pour une requalification globale du site. En un mot, nous défendons, en toute modestie, la logique et le bon sens.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, en matière de réussite éducative, beaucoup connaissent un établissement très utile, je veux parler de l'internat Adolphe Favre.

Depuis le XIX^e siècle et jusqu'en 2005, la Ville de Lyon finançait à part entière cet internat...

M. LE MAIRE : Vous savez qu'on a fait des fouilles, on a même vu que c'était habité à l'époque préhistorique. Vous auriez dû remonter plus !

(Rires.)

Mme de LAVERNEE Inès : ...sans que cela relève de ses obligations légales, pour des enfants âgés de 6 à 13 ans accueillis pour une durée de trois ans maximum pour leur permettre de meilleures conditions d'apprentissage.

Depuis 2005 et la loi de programmation sociale de Jean-Louis Borloo, l'État finançait à hauteur de 485 000 € cet internat, aide prévue jusqu'en 2011, ce qui a beaucoup soulagé les finances de la Ville.

Et c'est le coup de théâtre, début janvier 2011, avec l'annonce dans la presse de la fermeture de l'internat Favre, sans concertation ni avec les familles, ni avec le personnel.

Plutôt que la concertation, vous choisissez le rapport de force, la mise devant le fait accompli, vous tentez de mettre fin sans coup férir à l'activité de ce pensionnat qui était un fleuron de la politique sociale volontariste de la Ville de Lyon depuis un siècle.

S'en suit un mois de mobilisation des médias, personnels et syndicats ainsi que des politiques indignés par votre méthode. Sans eux que serait devenu l'internat ?

L'Etat a décidé de poursuivre son aide à hauteur de 200.000 € et ce, jusqu'en 2014. Le Conseil général du Rhône, lui, contribue depuis 2009 et contribuera encore à hauteur de 15 € par jour et par enfant à la prise en charge des enfants connus de l'aide sociale à l'enfance.

Finalement, il s'agit de 400.000 € qu'il faut dégager pour poursuivre l'action telle qu'elle est conduite aujourd'hui. 400.000 €, ce n'est jamais que la moitié du budget de la chaîne Cap Canal. Vous n'êtes pas sans savoir que nous jugeons cette dépense inopportune, celle de Cap Canal évidemment.

Nous pensons que transférer ces moyens vers l'internat serait une meilleure solution que de réduire d'une dizaine le nombre d'enfants actuellement accueillis, et contribuerait de manière plus efficace à la réussite éducative. Depuis quelques années, vous faites de sérieuses entailles dans la politique sociale de la Ville de Lyon.

J'en veux pour preuve le refus que vous avez opposé à la décision du CCAS d'instruire le RSA dans les antennes sociales des

arrondissements ; la sous-utilisation des crédits alloués aux aides facultatives du CCAS se monte à environ 300.000 € annuels depuis deux ans.

Alors ajoutez maintenant la volonté de réduire l'activité de l'internat Favre et nous trouvons que cela finit par jeter le doute sur votre souci de politique sociale de la Ville de Lyon.

Même si l'activité du CCAS ne vous intéresse pas beaucoup Monsieur le Maire, bien que vous en soyez le Président...

M. LE MAIRE : Si, vous allez voir !

Mme de LAVERNEE Inès : Je ne vous ai jamais vu au CCAS depuis trois ans... Je ferai la proposition suivante : pourquoi la gestion de l'internat Favre ne serait-elle pas confiée au CCAS ?

M. LE MAIRE : C'est tout ?

Mme de LAVERNEE Inès : C'est tout.

M. LE MAIRE : Monsieur Hélal, vous voulez dire deux mots ?

M. HELAL Karim : Je crois que finalement je vais utiliser mes 3 minutes. Vous me permettrez de commencer en indiquant que nous nous prononcerons favorablement sur le rapport qui concerne la 5^e Rencontre nationale de Réussite éducative. Tout particulièrement, notre groupe est très attentif à ce programme de réussite éducative qui est une approche globale qui intègre la dimension scolaire, mais aussi sanitaire, culturelle, sociale ayant l'objectif d'instaurer des dispositifs d'appui personnalisés pour les publics fragiles, élèves en zones d'éducation prioritaire ou des quartiers en Contrat urbain de Cohésion sociale.

Cette 5^e Rencontre permettra, nous l'espérons, d'évaluer les mises en œuvre des principes d'origine du dispositif et les expériences engagées. Madame de Lavernée, je vous sens très intéressée également par ce programme de réussite éducative, donc je pense que vous partagerez mon inquiétude sur les possibilités réelles de mise en œuvre de ce projet du fait des coups très importants qui sont portés à l'Education nationale par le Gouvernement actuel, auxquels on peut ajouter les transferts de charges aux collectivités locales qui ne sont que partiellement compensés.

Madame de Lavernée, je pense que vous partagez également notre indignation face aux 16.000 suppressions de postes en 2011 qui viendront se cumuler aux 65.000 déjà disparus depuis 2007 -ce n'est que depuis trois ans- dans l'enseignement public, avec des conséquences très concrètes, par exemple le manque de remplaçants. Il faut savoir qu'aujourd'hui dans notre Département, ce sont 200 classes qui se trouvent sans remplaçants et qui, en attendant, distribuent les enfants

concernés dans d'autres classes avec des conséquences de surpopulation, avec certains enseignants qui ne peuvent plus faire de cours. Dans l'Académie de Lyon, le ratio de titulaires dédiés au remplacement est largement inférieur à la moyenne nationale : 7,5 % contre 8,3 % alors que le taux d'absentéisme est conforme à la moyenne nationale, selon l'administration.

Vous partagerez également l'inquiétude du Centre d'Analyse stratégique, Madame de Lavernée, centre dont vous savez qu'il est proche du Gouvernement pourtant et qui confirme la sous-dotation en personnels, en particulier enseignants, dont souffre l'école primaire, avec 5 professeurs pour 100 élèves. Notre pays possède l'un des taux d'encadrement professeurs/élèves les plus mauvais de l'OCDE. On pourrait en citer d'autres, je ne cite pas l'ensemble des réformes engagées par ce Gouvernement qui remettent en cause les missions des voies Education nationale.

Je ne pouvais pas terminer cette intervention sans saluer l'action de notre Ville en terme de réduction d'inégalités, notamment avec l'internat Favre, pour une politique originale, un type d'internat de réussite éducative destiné à des enfants et à des préadolescents rencontrant des difficultés scolaires et familiales, tout l'inverse des internats d'excellence mis en œuvre par le Gouvernement. Nous nous félicitons, Monsieur le Maire, que l'on ait entendu nos propositions pour le maintien en activité de cet internat malgré le désengagement de l'Etat, et avec un redimensionnement de son périmètre d'intervention et du public visé.

M. LE MAIRE : Je vais simplement rajouter un mot. Comme vous l'avez remarqué aujourd'hui j'ai été gentil avec l'Opposition. Jeudi, ils représentent le Gouvernement et sont quand même dans une difficulté pyramidale. On va quand même les laisser un peu tranquilles et respirer deux minutes, mais quand même ce qu'on entend ! Alors je vais reprendre pour Mme de Lavernée, juste pour son édification. Le désengagement de l'Etat sur la Ville de Lyon, crédit contrat urbain de cohésion sociale, c'est - 390.000 €, Contrats éducatifs locaux : -13.000 €, Maison de la Formation et de l'Emploi : -600.000 €, association ALTM : -170.000 €, financement des centres sociaux : menace de suppression des emplois des Contrats aidés et donc, tous les gens qui vont se retourner vers la Ville de Lyon, postes de conservateurs généraux : 14 postes financés par l'Etat ramenés à 9 à ce jour, Contrat Enfance Jeunesse : crédit de la CAF diminué et donc perte pour nous de 600.000 € par an. Le meilleur, je vais vous la ressortir tous les jours : l'école maternelle....

Je terminerai en faisant un petit détour par les transports en commun parce que cela vaut quand même le détour. Quand je vous disais qu'on était dans un gouvernement de partis pris ! Transports en commun : l'agglomération lyonnaise qui est en train de faire le métro, deux tramways, enfin ce que je montrais tout à l'heure, reçoit 20 millions d'euros, soit la même somme que Bayonne, et un tout petit plus que Nouméa, évidemment bien moins que Nice, Bordeaux. Tout à l'heure, j'entendais je

ne sais plus qui vouloir que je plonge dans la piscine et dire que déjà M. Estrosi avait demandé. C'est clair que M. Estrosi obtiendra plus que nous, si pour la piscine c'est la même chose que sur les transports en commun, moi je me la paye ! Mais pour lui, c'est gratuit.

Regardez par exemple un détail que je rappelle : Lyon capitale européenne de la Culture, cela a été choisi sans doute pour la qualité du projet, regardez un peu le nombre de financements publics et ce qui est financé sur Lyon.

Je termine par les maternelles : en 2001, les enfants de moins de trois ans, c'est-à-dire ceux qu'on retrouve aussi dans nos crèches, il y en avait sur la Ville de Lyon 1853, en 2009 il n'y en avait plus que 1000, pourquoi ? Et l'an prochain, il y en aura encore moins et l'année suivante, encore moins puisque le Gouvernement a décidé de les supprimer. Cela veut dire que tous ces enfants qui étaient scolarisés en maternelle, ils iront où ? Dans nos crèches, financées par qui ? Par l'ensemble de nos concitoyens. Et donc après, on me dit : « Monsieur Collomb, mais alors, sur l'internat Favre vous n'êtes quand même pas généreux », etc... Non, ils suppriment 1000 places de crèche et ensuite ils viennent pinailler sur le bras de fer qu'on aurait fait avec l'Etat. Et bien, heureusement qu'on a fait le bras de fer, parce qu'on a gagné 200.000 €. Vous voyez qu'avec 200.000 € jusqu'en 2014, on a le temps de voir d'ici là et peut-être qu'ensuite, les choses changeront un peu.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)